



Cogénération bois SDCL/DALKIA

Plan de surveillance de la qualité de l'air – 2026

Lors de cette étude, les mesures effectuées ont permis les constats suivants :

- Des concentrations en polluant faibles par rapport aux seuils réglementaires ou aux valeurs de référence disponibles, voir couramment sous les limites de quantification (certains dioxines et furanes, certains métaux, SO₂)
- Un impact limité de la SDCL sur les polluants tels que le dioxyde d'azote (influence trafic plus importante) ou les dioxines et furanes, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et particules grossières (PM₁₀) (influence du chauffage résidentiel plus importante).

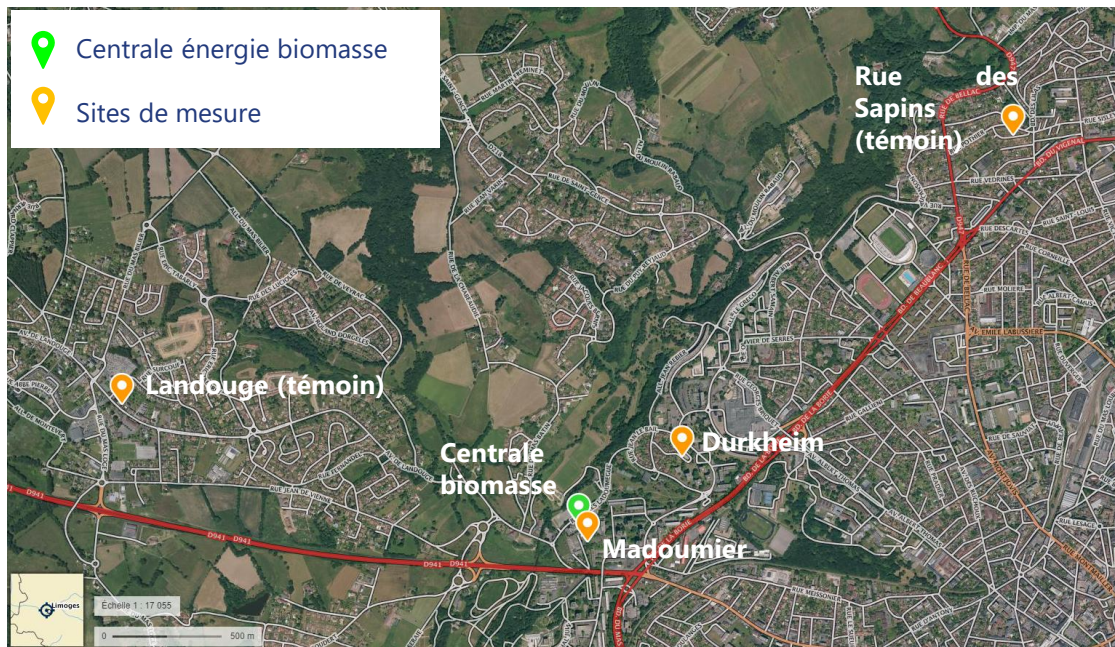
Les mesures ont été réalisées entre le 12/01/2026 et le 19/02/2026

Dans le cadre de ses obligations réglementaires de surveillance atmosphérique, l'entreprise SDCL/DALKIA a sollicité Atmo Nouvelle-Aquitaine afin de mettre en œuvre son plan de surveillance de la qualité de l'air autour du site de cogénération biomasse du Val de l'Aurence à Limoges. L'objectif des mesures est d'évaluer l'impact des émissions des activités de la centrale biomasse sur son environnement et de suivre l'évolution des concentrations des différents polluants par rapport aux années précédentes.





Sites étudiés



Il est à noter que la SDCL est située dans un environnement périurbain. L'influence du trafic routier et du chauffage urbain ne peut donc être significativement dissociée de l'impact de la chaufferie.

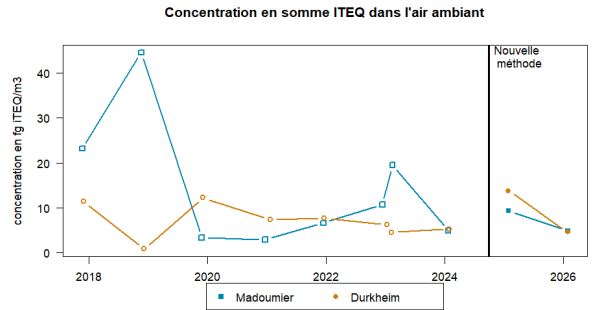
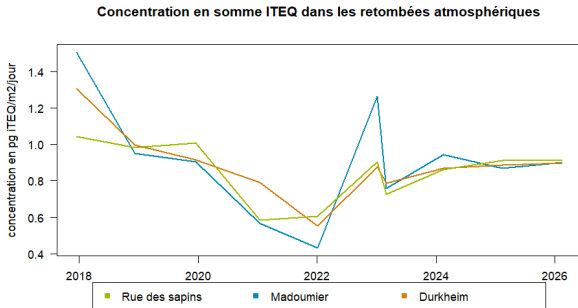
Déroulé de l'étude

Méthode de prélèvement ou analyse	Polluants	12/01-15/01	15/01-22/01	22/01-29/01	29/01-12/02	12/02-19/02
Analyseur automatique	NO ₂ , SO ₂ , PM ₁₀					
Tubes passifs	NO ₂ , SO ₂ , Benzène					
Retombés (Jauges)	Dioxines et furanes, métaux					
Préleveurs	Dioxines et furanes,					
	Métaux					
	HAP					



Principaux résultats à retenir (1/2)

Dioxines et Furanes



- Exprimées à l'aide de l'indicateur de toxicité équivalente (ITEQ), les mesures 2026 sont faibles (concentrations comparables au site témoin, non exposé)

Métaux

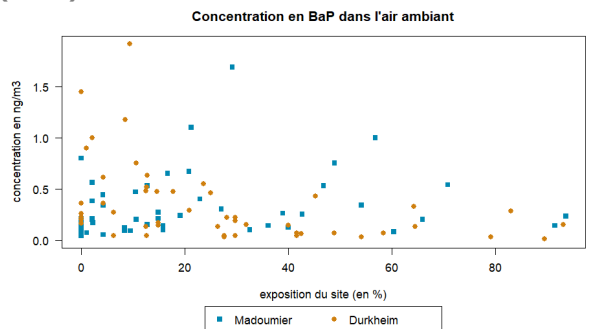
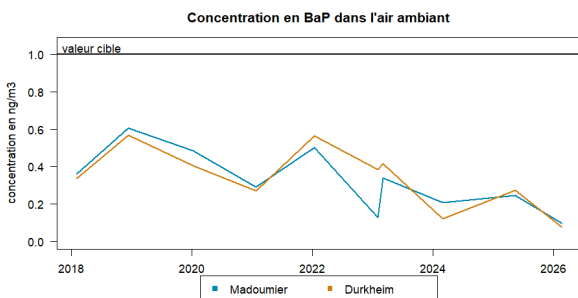
Dans les retombées atmosphériques :

- 9 des 16 métaux recherchés sont dans des concentrations inférieures aux limites de quantification
- Les concentrations des métaux quantifiés disposant d'une valeur de référence issue des réglementations allemande et suisse (As, Ni, Pb, Zn) sont nettement inférieures à ces valeurs.

Dans l'air ambiant :

- 7 des 16 métaux recherchés sont dans des concentrations inférieures aux limites de quantification
- Les concentrations des métaux quantifiés disposant d'une valeur réglementaire (As, Ni, Pb) sont nettement inférieures à ces valeurs.

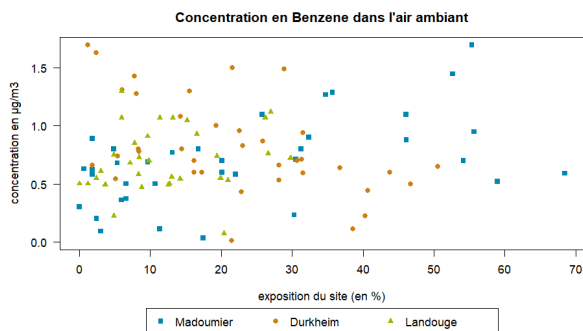
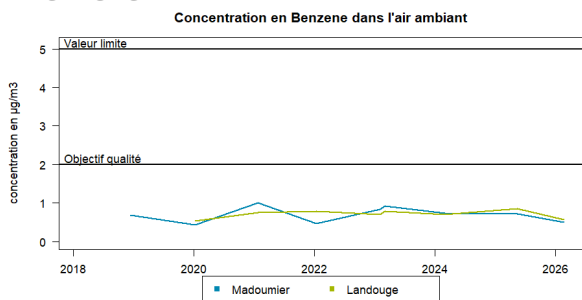
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)



- Seul le benzo[a]pyrène dispose d'une valeur réglementaire
- Les concentrations 2026 sont inférieures à cette valeur
- Une tendance à la baisse est observable sur plusieurs années. Les concentrations ne sont pas liées à l'exposition des sites de prélèvement, l'impact de la SDCL est donc mineur par rapport à d'autres sources (chauffage résidentiel notamment).

Principaux résultats à retenir (2/2)

Benzène



- Les concentrations en benzène sont faibles, sous les seuils réglementaires, et inférieures aux valeurs moyennes annuelles observées sur les stations fixes de « Nicolas » à Guéret et de « Gautier » à Bordeaux.

Dioxyde d'azote (NO₂)

- Les concentrations observées sont principalement liées au trafic
- Les mesures sont inférieures aux seuils réglementaires

Dioxyde de soufre (SO₂)

- Les concentrations observées sont faibles voire sous la limite de quantification

Particules grossières (PM₁₀)

- Les mesures sont inférieures aux seuils réglementaires
- L'impact de la direction du vent sur les concentrations mesurées est faible

Perspectives

Le plan de surveillance est maintenu pour l'année 2027 sur le même modèle que l'année 2026.

Lexique

i-TEQ : mesure en équivalent toxique du mélange de 17 dioxines et furanes
ng : nanogramme (0.000 000 001 g)
PM₁₀ : particules grossières
PM_{2,5} : particules fines
As : Arsenic
Ni : Nickel
Pb : Plomb
Zn : Zinc



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org



CONTACT ÉTUDES

Bruno Baumann
Ingénieur d'études
Référence étude :
IND_EXT_25_270
Version finale du :
25/06/2026

CONDITIONS D'UTILISATION

- » les données contenues dans ce document restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce document, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce document devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- » en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 1 an à partir de leur date de parution
- » toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du document.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans cette synthèse, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire

